

**Organe subsidiaire de conseil scientifique
et technologique****Quarante-neuvième session**
Katowice, 2-8 décembre 2018

Point 8 de l'ordre du jour

Action commune de Koronivia pour l'agriculture**Organe subsidiaire de mise en œuvre
Quarante-neuvième session**

Katowice, 2-8 décembre 2018

Point 9 de l'ordre du jour

Action commune de Koronivia pour l'agriculture**Action commune de Koronivia pour l'agriculture****Projet de conclusions présenté par les Présidents**

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) ont poursuivi leurs travaux conjoints sur le traitement des questions relatives à l'agriculture¹.

2. Le SBI et le SBSTA ont accueilli avec satisfaction le premier atelier de session organisé selon la Feuille de route de Koronivia² sur le thème 2 a) (Modalités de mise en œuvre des résultats des cinq ateliers de session tenus sur les questions relatives à l'agriculture et d'autres thèmes futurs qui pourront être dégagés de ces travaux)³, qui a eu lieu parallèlement à la session en cours, et attendent beaucoup de l'examen du rapport des ateliers qui auront lieu à l'occasion de leur cinquantième session (juin 2019), comme ils l'ont demandé à leur quarante-huitième session⁴. Ils ont aussi accueilli avec satisfaction les informations communiquées par les Parties et les observateurs, qui ont servi de contribution à l'atelier⁵.

3. Le SBI et le SBSTA se sont félicités de la participation à l'atelier de représentants des organes constitués en vertu de la Convention et d'observateurs, y compris d'un représentant du Fonds vert pour le climat. Ils ont pris note avec satisfaction des travaux entrepris par ces organes et par les observateurs sur des questions liées à l'agriculture. Le SBI et le SBSTA ont rappelé l'invitation⁶ qu'ils ont adressée aux représentants des organes constitués en vertu de la Convention de contribuer aux activités visées au paragraphe 2 ci-dessus et les a invités à participer aux ateliers organisés selon la Feuille de route Koronivia.

4. Le SBI et le SBSTA ont également invité les entités chargées d'assurer le fonctionnement du mécanisme financier de la Convention⁷, le Fonds pour l'adaptation, Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds spécial pour les changements

¹ Décision 4/CP.23, par. 1.

² FCCC/SBI/2018/9, annexe I, et FCCC/SBSTA/2018/4, annexe I.

³ FCCC/SBI/2018/9, par. 39, et FCCC/SBSTA/2018/4, par. 61.

⁴ FCCC/SBI/2018/9, par. 41, et FCCC/SBSTA/2018/4, par. 63.

⁵ Disponible à l'adresse http://www.unfccc.int/submissions_and_statements.

⁶ FCCC/SBI/2018/9, par. 42, et FCCC/SBSTA/2018/4, par. 64.

⁷ Le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds vert pour le climat.



climatiques à contribuer aux activités visées au paragraphe 2 ci-dessus et à assister aux ateliers organisés selon la Feuille de route Koronivia.

5. Le SBI et le SBSTA ont renouvelé l'invitation⁸ qu'ils ont adressée aux Parties et aux observateurs de soumettre⁹, avant le 6 mai 2019, leurs vues sur les thèmes 2 b) (Méthodes et démarches pour l'évaluation de l'adaptation, des retombées positives de l'adaptation et de la résilience) et 2 c) (Amélioration du carbone du sol, de la santé des sols et de la fertilité des sols dans les systèmes applicables aux pâturages et aux terres cultivables ainsi que dans les systèmes intégrés, y compris la gestion des ressources en eau), sur lesquels des ateliers seront organisés parallèlement à leur cinquantième session.

6. Le SBI et le SBSTA ont accueilli avec satisfaction la proposition faite par la Nouvelle-Zélande d'accueillir un atelier selon la Feuille de route Koronivia. Ils ont décidé de poursuivre l'examen de cette question à leur cinquantième session (juin 2019).

7. Le SBI et le SBSTA ont décidé de poursuivre l'examen de ce point de l'ordre du jour à leur cinquantième session.

⁸ FCCC/SBI/2018/9, par. 43, et FCCC/SBSTA/2018/4, par. 65.

⁹ Les observations devraient être communiquées par l'intermédiaire du portail prévu à cet effet, à l'adresse http://www.unfccc.int/submissions_and_statements.